



## SÉANCE DU 02 AVRIL 2019

L'an deux mil dix-neuf, le 02 Avril à 21h00, le Conseil Municipal de la Commune de LAPOUYADE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence d'Hélène ESTRADE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 26 Mars 2019.

Étaient présents : Madame Hélène ESTRADE, Monsieur Hervé GODINAUD, Madame Véronique RISPAL, Madame Nathalie DUCOUSSO, Madame Muriel DURADE, Madame Corinne HALFORD, Monsieur Olivier PEROT et Monsieur Olivier RUBY.

Absent ayant voté par procuration : Monsieur Franck COUDOUIN.

Absent excusé : Monsieur Thierry BISSERIER

Absent non excusé : Monsieur Jacques BOUBEAUD

Madame Nathalie DUCOUSSO a été élue secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal du 17 Janvier 2019 et passe à l'ordre du jour.

**APPROBATION DU COMPTE DE GESTION**  
**dressé par Monsieur CANTET,**  
**trésorier Municipal -**

***Le Conseil Municipal,***

*Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.*

*Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2018.*

*Après s'être assuré que les Receveurs ont repris dans leurs écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.*

*Considérant que tout est régulier*

Mention de dépôt  
En sous-préfecture  
En date du 10 Avril 2019  
Affiché le 11 Avril 2019  
Notifié le

- 1. Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er Janvier 2018 au 31 Décembre 2018, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;*
- 2. Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;*
- 3. Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives  
-déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2018 par Monsieur CANTET, Receveur, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur n'appelle ni observation ni réserve de sa part.*

DEPARTEMENT: Gironde

REUNION DU 2  
AVRIL 2019

ARRONDISSEMENT: LIBOURNE

Date de convocation  
du Conseil Municipal

Nombre de membres en  
exercice:

COMMUNE: LAPOUYADE

26-mars-19

Présents: 7

Absent ayant voté par 0

N°2019-0402,02

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF

Vu le Code Général de Collectivités Territoriales et notamment ses articles L,2121-14 et L,2121-21 relatifs à la désignation d'un Président autre que le Maire pour présider au vote du compte administratif et aux modalités de scrutins pour les votes des délibérations,

Monsieur Olivier PEROT, doyen, a été désigné pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif

Le Conseil Municipal réuni sous la Présidence de Monsieur Olivier PEROT, et en l'absence de Madame le Maire, délibérant sur le compte administratif 2018 dressé par l'ordonnateur, après s'être fait présenté le budget et les décisions modificatives de l'exercice considéré:

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi:

Mention de dépôt  
En sous-préfecture

En date du 10 Avril  
2019

Affiché le 1 Avril  
2019

Notifié le

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes

COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL

Vote: Pour: Contre: 0

Abstention: 0 Procurations: contre abstention

Résultats reportés		1 073 931,71	557 627,72		557 627,72	1 073 931,71
Opérations de l'exercice	895 599,95	2 156 262,10	973 047,23	2 241 346,68	1 868 647,18	4 397 608,78
<b>TOTAUX</b>	<b>895 599,95</b>	<b>3 230 193,81</b>	<b>1 530 674,95</b>	<b>2 241 346,68</b>	<b>2 426 274,90</b>	<b>5 471 540,49</b>
<b>Résultats de clôture</b>		<b>2 334 593,86</b>		<b>710 671,73</b>		<b>3 045 265,59</b>
Reste à réaliser	0,00	0,00	2 487 236,00		2 487 236,00	0,00
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>895 599,95</b>	<b>3 230 193,81</b>	<b>4 017 910,95</b>	<b>2 241 346,68</b>	<b>4 913 510,90</b>	<b>5 471 540,49</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>2 334 593,86</b>		<b>1 776 564,27</b>		<b>558 029,59</b>

2. Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4. Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

Ont signé au registre des délibérations : à l'unanimité

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Madame Hélène ESTRADE, Maire, après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2018, décide de procéder à l'affectation du résultat de la section de fonctionnement comme suit:

### Commune

#### ☞ Résultat de la section de fonctionnement à affecter

Résultat de l'exercice:	Excédent:	1 260 662.15
	Déficit:	
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 002 du CA)	Excédent:	1 073 931.71
	Déficit:	
Résultat de clôture à affecter: (A1)	Excédent:	2 334 593.86
	Déficit:	

#### ☞ Besoin réel de financement de la section d'investissement

Résultat de la section d'investissement de l'exercice	Excédent:	1 268 299.45
	Déficit:	
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 001 du CA)	Excédent:	
	Déficit:	- 557 627.72
Résultat comptable cumulé:	Excédent:	+ 710 671.73
	Déficit:	
Dépenses d'investissement engagées non mandatées		- 2 487 236.00
Recettes d'investissement restant à réaliser		0.00
Solde des restes à réaliser:		-2 487 236.00
(B) Besoin (-) réel de financement (D001)		1 776 564.27
Excédent (+) réel de financement (R001)		

#### ☞ Affectation du résultat de la section de fonctionnement

<b>Résultat excédentaire (A1)</b>	
En couverture du besoin réel de financement (B) dégagé de la section d'investissement (recette budgétaire au compte R1068)	1 776 564.27
En excédent reporté à la section de fonctionnement (recette non budgétaire au compte 110/ligne budgétaire R002 du Budget N+1)	558 029.59
TOTAL (A1)	1 776 564.27

#### **Résultat déficitaire (A2) en report, en compte débiteur**

(recette non budgétaire au compte 119/déficit reporté à la section de fonctionnement D002)



#### ☞ Transcription budgétaire de l'affectation du résultat

Section de Fonctionnement		Section d'Investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes

## ADOPTION DU BUDGET COMMUNAL 2019

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2312-1 et L.2312-2;

VU la présentation faite par Madame le Maire des orientations budgétaires,

VU l'instruction budgétaire et comptable M14 et ses modifications apportées par la réforme applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2006,

Mention de dépôt  
En sous-préfecture  
En date du 10 Avril 2019  
Affiché le 11 Avril 2019

Notifié le

LE CONSEIL MUNICIPAL :

ADOPTE le **budget communal 2019**

lequel s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses à la somme de **2 700 651.74 Euros** en section de fonctionnement et à **4 478 836.86 Euros** en section d'investissement.

VOTES : Pour -Contre -Abstention : -Procuration :

PRÉCISE que le budget de l'exercice 2019 a été établi en conformité avec la nomenclature M14 et voté au niveau du chapitre pour chacune des sections.

## VOTES DES TAUX D'IMPOSITION 2019

*Madame le Maire propose de reconduire en 2019 les taux adoptés en 2018 :*

	Taux votés 2018
Taxe d'habitation	0.980%
Taxe foncière (bâti)	3.16%
Taxe foncière (non bâti)	3.96%

Mention de  
dépôt  
En sous-  
préfectur  
e  
En date du  
10 Avril  
2019

**Le Conseil Municipal,**

*après en avoir délibéré et à l'unanimité :*  
**ADOpte** la proposition de Madame le Maire et **DÉCIDE** de  
reconduire en 2019 les taux votés en 2018 :

Affiché le  
11 Avril  
2019

	Taux votés 2019
Taxe d'habitation	0.980%
Taxe foncière (bâti)	3.16%
Taxe foncière (non bâti)	3.96%

Notifié le

## RENOUVELLEMENT CONVENTION ISLE ET DRONNE

Madame le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que la Commune a une convention avec ISLE ET DRONNE pour l'entretien des espaces verts et naturels communaux.

Elle souhaite voir cette convention renouvelée pour l'année 2019

**Le Conseil Municipal,**

Après en avoir délibéré et à l'unanimité :

**DECIDE**

- De souscrire à la convention avec ISLE ET DRONNE d'entretien des espaces verts et naturels de la commune pour l'année 2019 ;
- D'autoriser Madame le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce contrat.

**Avenant « Sécurité et confidentialité des données » à la convention d'adhésion aux services numériques mutualisés**

Vu l'adhésion de la Commune au services numériques et la convention d'adhésion de la commune aux services numériques mutualisés de Gironde Numérique

Vu l'adhésion de la CALI aux services numériques mutualisés et la convention d'adhésion de la CALI aux services numériques mutualisés de Gironde Numérique

Madame le Maire précise aux membres du Conseil Municipal que la Commune adhérant aux services numériques de Gironde Numérique, cette dernière héberge des données pour notre compte ; dans ce cadre, Gironde Numérique entend assurer la sécurisation et garantir l'intégralité des données de la Commune concernées par le déploiement des services numériques mutualisés.

Pour ce faire, la convention d'adhésion aux services mutualisés proposés par Gironde Numérique doit faire l'objet d'un avenant, rendu obligatoire par l'entrée en vigueur de RGPD - règlement général pour la protection des données du 27 avril 2016

Madame le Maire invite donc le Conseil à l'autoriser à signer cet avenant

Mention de dépôt  
En sous-préfecture  
En date du 10 Avril 2019

Affiché le 11 Avril 2019

Notifié le

**Le Conseil Municipal,**  
Après en avoir délibéré et à l'unanimité :

**DECIDE**

- De souscrire à l'avenant « Sécurité et confidentialité des données » à la convention d'adhésion aux services numériques mutualisés
- D'autoriser Madame le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce contrat.

**Vente de la balayeuse**

Madame, le Maire informe l'Assemblée que suite à l'acquisition en 2005 de la balayeuse Rabaud tractée type 2100, notre commune n'en ayant plus l'utilité, il est proposé de la vendre.

La commune de Lagorce intéressée par cette balayeuse, a fait une offre d'achat d'un montant de 5000 Euros.

La Commune de Lagorce demande pour des raisons budgétaires de fractionner son règlement sur deux exercices 2019 et 2020 soit :

2500 euros en 2019

2500 euros en 2020

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal

Décide d'accepter l'offre d'achat de la balayeuse faite par la Mairie de Lagorce pour un montant de 5000 Euros avec un règlement sur deux exercices budgétaires 2019 et 2020.

Autorise Mme le Maire à effectuer toutes les formalités nécessaires à la vente de ce bien

**Retranscription de la mémoire des habitants de Lapouyade**

Madame le Maire soumet à l'Assemblée Municipale les diverses propositions qui lui ont été faites par madame Anne - Claire Parola journaliste.

**1<sup>er</sup> devis** : retranscription de la mémoire des habitants de Lapouyade et mise en page de l'ouvrage d'un montant de 2800 Euros.HT

**2<sup>eme</sup> devis** :10 interventions pour un atelier « récit de vie » à la bibliothèque de Septembre à Juin d'un montant de 800 Euros.HT

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de valider les deux devis à l'unanimité

Et autorise Mme le Maire à signer tous les documents se référant à cette délibération.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h25

N° délibérations	Objet de la délibération	N° PAGES
2019-0402.01	Approbation du Compte de Gestion, dressé par Monsieur Cantet, trésorier Municipal	141
2019-0402.02	Délibération du conseil Municipal sur le Compte Administratif	142
2019-0402.03	Affectation du Résultat du Budget Communal 2018	143
2019-0402.04	Adoption du Budget Communal 2019	144
2019-0402.05	Vote des Taux d'imposition 2019	145
2019-0402.06	Renouvellement convention Isle et Dronne	146
2019-0402.07	Annulé déjà voté	147
2019-0402.07	Avenant « sécurité et confidentialité des données » à la convention d'adhésion aux services numériques mutualisés	148
2019-0402.08	Vente de la balayeuse	149
2019-0402.09	Retranscription de la mémoire des habitants de Lapouyade	150

NOMS et Prénoms	FONCTIONS	EMARGEMENTS
ESTRADE Hélène	Maire	
GODINAUD Hervé	Adjoint	
RISPAL Véronique	Adjointe	
DUCOUSSO Nathalie	Conseillère Municipale	
DURADE Muriel	Conseillère Municipale	
HALFORD Corinne	Conseillère Municipale	
PEROT Olivier	Conseiller Municipal	
RUBY Olivier	Conseiller Municipal	



